



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE DU LANGUEDOC

N° 8 – Janvier 2011

SOMMAIRE

Assemblée Générale 2010

Bilan des sorties 2010

Les sorties 2011

Observations remarquables

Ophrys aranifera en LR

Orchidées des pelouses à Brome

Partenariat CEN L-R / SFOL

Ophrys aveyronensis x *O. insectifera*

Epipactis provincialis dans le Gard

Dernières parutions



Aveyron – Gard – Hérault - Lozère



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE DU LANGUEDOC

Aveyron - Gard Hérault - Lozère

SOMMAIRE

Editorial	3
Assemblée Générale 2010	3
Le point sur les sorties 2010	4
Le programme des sorties 2011	5
Observations dans nos départements	6
Bilan des sorties de la SFOL (2002 – 2010)	8
Le partenariat CEN L-R / SFOL	9
<i>Ophrys aranifera</i> en LR et en Aveyron	11
Orchidées des pelouses à Bromes du Larzac	14
L'hybride <i>Ophrys aveyronensis</i> x <i>O. insectifera</i>	18
<i>Epipactis provincialis</i> dans le Gard	20
Les dernières parutions	21

Comité de lecture

Michel NICOLE
Francis DABONNEVILLE
Jean-Philippe ANGLADE
Rémy SOUCHE
Marianne ROUAULT

Les opinions émises dans chacun des articles n'engagent que leurs auteurs et non la SFO-L.

Photos de couverture

Ophrys bombyliflora
M. Jégou (haut ; St Gilles - 30)
M. Nicole (bas ; Villeveyrac - 34)

Le bureau de la SFO Languedoc

Président : Francis Dabonneville
fr.dabonneville@free.fr

Vice-président : Jean-Philippe Anglade
anglade@aol.com

Secrétaire : Michel Nicole
mnicole@wanadoo.fr

Trésorière : Marianne Rouault
marianne.rouault@laposte.net

Représentants pour les départements

Lozère : Claude Portier
portierc@orange.fr

Aveyron : Jean Porro
jean.porro@wanadoo.fr

Cartographes

Aveyron : André Soulié,
andsoulie@wanadoo.fr

Gard : Francis Dabonneville

Hérault : Michel Nicole

Lozère : Alain Jacquet
alainjacquet48@hotmail.com

Membres SFOL du Conseil Scientifique de la SFO

Philippe Feldmann
philippe.feldmann@cirad.fr

Bertrand Schatz
bertrand.schatz@cefe.cnrs.fr

Membres SFOL du Conseil d'Administration de la SFO

Michel Nicole, Philippe Feldmann

Site internet de la SFOL

<http://orchidees-du-languedoc.fr/>

Le forum de la SFOL

<http://fr.groups.yahoo.com/group/sfolanguedoc/>

Siège de la SFOL : 903 Chemin du Pied du Bon Dieu, 30000 Nîmes

EDITORIAL

Le bureau et le conseil d'administration ont été réélus au cours de l'assemblée générale 2010. Et c'est sans attendre que la nouvelle équipe s'est mise au travail en concrétisant un partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon (CEN L-R). La convention, signée début novembre 2010 lors du congrès des CEN qui s'est tenu à Montpellier, doit permettre à la SFOL et au CEN L-R de partager leurs expériences sur les orchidées avec comme objectifs majeurs de renforcer la coopération au travers d'actions concertées de conservation des orchidées et des habitats naturels et semi-naturels associés. Un article proposé dans ce bulletin fait le point sur le contenu de ce partenariat.

Nous avons également le très grand plaisir de voir l'aboutissement de deux autres projets auxquels la SFOL a activement participé (voir page 21 de ce bulletin). Il s'agit tout d'abord de la parution des actes du 15^{ème} colloque national de la SFO, qui fut organisé à Montpellier l'an passé. Sous la houlette de Daniel Prat, qui anime le comité scientifique de la SFO, le recueil des contributions orales, richement illustré, a vu le jour en novembre 2010. Il a été distribué à tous les participants au congrès. Quelques pages sont aussi consacrées à la sortie organisée par la SFOL dans ce cadre. Le second évènement concerne la publication de l'Atlas des Orchidées de France. Accouchement dans la douleur, certes, mais ô combien attendu puisque cet ouvrage fait le point sur la répartition de nos belles sur l'ensemble du territoire. Les cartographes des 4 départements que représente la SFOL, ainsi que tous les observateurs impliqués dans le recensement, voient ainsi récompensé leur travail de terrain qui, pour certains, est le fruit de deux décennies de collecte.

Michel Nicole

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE la SFO « Languedoc »

Date : le samedi 23 janvier 2010

Lieu : Salle Leynaud - Château de Florac, FLORAC

Membres SFOL présents : J.-P. ANGLADE, F. BONNET, G. CALCATELLE, F. CARON, J. CASTEX, C. CROCI, F. DABONNEVILLE, J. DE VOS, P. FABRE, M. JEGOU (2), P. FELDMANN, V. MARTY, A. MARCHAL, M. NICOLE, G. LEBEAUPIN, C. PORTIER, P. PERALTA, M. ROUAULT, R. SOUCHE, A. SOULIE, M. SUISSA, E. SULMONT, A. TARDIF, S. VEDEL, N. VILAS, G. VIOLET.

Membres SFO invités : E. DELANNOY, J. KOENIG

Membres SFOL excusés : G. CONEJERO, S. ESNAULT, A. JACQUET, J. PORRO, B. SCHATZ.

Pour la première fois, l'assemblée générale se tient en Lozère et dans l'enceinte du château de Florac, siège du Parc national des Cévennes. C'est Emeric SULMONT (garde du PNC) qui avait obtenu le prêt de la salle multimédia très bien équipée et chaleureuse de ce lieu hautement symbolique. L'AG débute par le bilan moral présenté par Francis DABONNEVILLE, président de la SFOL. Ce dernier retrace brièvement la richesse des sorties 2009 et notamment celle organisée par la SFOL dans le cadre du dernier colloque de la SFO qui s'est tenu à Montpellier en mai 2009. Il trace ensuite rapidement le bilan des quatre années d'existence de l'association. Les statuts de la SFOL ont été déposés en février 2006 à la préfecture du Gard et l'année 2010, conformément aux statuts, marque donc la fin du

mandat du bureau actuel de la SFOL et de son conseil d'administration, tous deux démissionnaires.

Avant de procéder au renouvellement de ces deux instances, le président tire un bilan positif du mandat de ces quatre dernières années pendant lesquelles ont été assurées la pérennité du bulletin qui arrive à son numéro 7 et la diversité des sorties (entre 5 à 9 par saison). Il faut ajouter à cela la réalisation de l'affiche de sensibilisation (qui n'a pas été encore suffisamment distribuée), les conférences données par les uns et les autres, l'organisation de sorties ciblées « grand public » et sur demande par d'autres associations, l'évolution du site web (géré par Michel NICOLE) et surtout l'implication de la SFOL dans le déroulement du 15^e congrès SFO au Corum de Montpellier l'année dernière. Tout cela avec un faible volume financier et avec un nombre d'adhérents n'ayant guère évolué depuis quatre ans: 56 avant le dépôt des statuts, 77 membres à la fin de l'année 2006 profitant du report d'adhésion des départements voisins sans SRO (Société régionale de la SFO), 79 puis 80 membres fin 2009. Cette faible progression s'est faite chaque année avec une perte de 10 % compensée par un gain égal de nouveaux membres.

Un rapide bilan financier est fait sur la base du document remis par Geneviève CONEJERO. Le solde fin 2005, qui était de 2 127 euros, est passé à 1 475 euros fin 2009. Les dépenses de la SFOL principalement affectées à la réalisation du bulletin, sont à peu près équivalentes à l'apport des cotisations. La SFO a subventionné exceptionnellement le

bulletin en 2006 et 2007 mais ne restitue plus maintenant que la part cotisation des membres affiliés Languedoc. L'affiche, en 2008, a coûté le même prix qu'un bulletin annuel : entre 600 et 700 euros. Les frais d'affranchissements et les frais d'organisation sont les seuls autres frais, mais ils ne sont pas compensés par les faibles revenus de l'association (essentiellement ventes de produits trop peu nombreuses). Ce déficit amène les questions récurrentes sur les démarches à entreprendre pour réduire les dépenses et trouver des fonds. Pour économiser les frais de postage, il est suggéré de distribuer le bulletin au cours de l'AG. Une discussion est engagée sur la pertinence d'une demande de subvention à la Région, maintenant que l'association a quatre années d'existence. Une telle demande devra toutefois s'appuyer sur un projet susceptible d'intéresser la Région. Le bilan financier 2009 est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le bilan moral de 2006 à 2009 et procède donc à la constitution d'un nouveau CA : 8 postes d'administrateurs sur 15 sont renouvelés, 4 sont démissionnaires et 4 sont sortants. Ces derniers se représentent et 3 nouvelles candidatures complètent ce renouvellement.

L'assemblée vote à l'unanimité la constitution de ce nouveau conseil d'administration qui passe donc de 15 à 14 membres (liste disponible sur le site). Le CA se propose de constituer aussitôt un nouveau bureau en son sein, élu pour 4 ans à l'unanimité des membres présents du CA moins une abstention. Ce nouveau bureau de la SFOL, qui change peu, se compose comme suit :

Président : Francis DABONNEVILLE
Vice-Président : Jean-Philippe ANGLADE
Trésorière : Marianne ROUAULT remplace Geneviève CONEJERO,
Secrétaire : Michel NICOLE

Le président rappelle les dates des sorties 2010 animées par la SFO-L, avec la première rencontre prévue le 6 mars prochain en fonction du stade de floraison des espèces à voir (un courriel de rappel sera fait en cas de report au 13 mars). Rémy SOUCHE intervient pour expliquer l'organisation de la sortie qu'il animera en Catalogne espagnole le week-end du

3 & 4 avril. Il est recommandé de suivre de près les infos disponibles auprès de l'organisateur ou sur le site Internet. Jean-Philippe ANGLADE et Jean KOENIG mentionnent également la sortie organisée par la SFO Auvergne les 19 et 20 juin prochains et à laquelle nous sommes invités.

Michel NICOLE souligne les difficultés à réaliser le bulletin annuel de la SFOL. L'attention est portée sur le manque d'auteurs d'articles et sur l'intérêt de continuer cette publication, indicateur du dynamisme de la SFOL. Comme chaque année, toute contribution, régionale ou extra-régionale, est ardemment souhaitée.

Dans la rubrique « questions diverses », Philippe FELDMANN donne des informations sur le statut de protection des orchidées du Languedoc sur la base d'un travail qu'il a réalisé pour le colloque SFO et pour l'atlas national. Ces données sont disponibles sur le site internet de la SFOL dans les rubriques « Informations » et « Liste des espèces ». Claude PORTIER signale l'existence de clé de détermination des *Epipactis* et des gentianes alpines et Francis BONNET diffuse un CD contenant une clé pour les *Ophrys* de la section *araniferae*.

Enfin, la parole est donnée à Etienne DELANNOY, ex-membre de la SFOL, qui nous a présenté un superbe et très pédagogique diaporama sur les orchidées du sud-ouest australien où il a séjourné pendant près de 4 ans. L'accent a été mis sur la biogéographie des 400 espèces recensées dans cette région connue comme étant un centre de diversification des orchidées dans le monde en raison notamment de la diversité des modes de reproduction, du taux élevé d'endémisme et de la difficulté à identifier certains taxons. La partie consacrée au genre *Rhizanthella*, orchidée souterraine à la biologie complexe, a rencontré un vif succès.

La réunion s'est achevée par la traditionnelle galette des rois arrosée de cidre et de poiré, avec une pensée pour Francis LARCHE qui nous a quittés l'an passé. Rendez-vous est donné au mois de mars pour la sortie sur les orchidées précoces au nord de Montpellier.

Le bureau de la S.F.O.-LANGUEDOC



**Assemblée Générale
Salle Leynaud
Château de Florac.**

LE POINT SUR LES SORTIES 2010

20 mars Retrouvailles autour des orchidées précoces de garrigue, au nord de Montpellier (34 ; M. Nicole). Deux fois reportées en raison d'un hiver *a priori* tardif, la sortie a enfin pu se tenir (sous la pluie) afin de combler les impatients armés de solides ambitions pour l'ouverture de la saison. Au plan de la floraison, beaucoup de retard, tout particulièrement pour *Ophrys exaltata ssp. marzuola* et *O. aranifera ssp. massiliensis*.

3-4 avril Découverte des orchidées de la Costa Brava (Gérone, Catalogne ; R. Souche). Fin de semaine chargée pour cette sortie mixte franco-espagnole qui a débuté à l'Escala par la visite de stations de *Neotinea conica*, d'*O. tenthredinifera* et des hybrides de ce dernier avec *O. marzuola*, *O. passionis* et *O. lupercalis*. Après une nuit à l'Hostal El Toll suivi d'un petit déjeuner roboratif composé de charcuterie et de vin dans la plus pure tradition catalane, les 25 personnes présentes ont consacré le dimanche à l'observation d'*O. dyris*, en tout début de floraison. Au cours de ces deux journées, une demi-douzaine de membres de l'AOC (Association Orquidologica de Catalunya) ont rejoint la troupe d'orchidophiles occitans.

25 avril L'*Ophrys brillant de la Combe des Bourguignons* (30 ; J.P. Anglade). C'est sur les communes de Marguerittes et de Sernhac que cette sortie a rassemblé 19 personnes avec pour objectif *O. splendida* et *O. virescens*, ou assimilées. Les discussions se sont rapidement orientées vers l'*O. scolopax* locale, en début de floraison, dont la morphologie laissait présager un taxon proche d'*O. pseudoscolopax*, dans les semaines à venir. Mais la vraie sensation fut la découverte, au milieu d'une population dense d'*O. splendida*, d'une nouvelle station d'*O. speculum*, rarissime pour le Gard et le Languedoc et dont le pied unique a créé tout de suite l'attroupement des photographes.

1^{er} mai La flore du plateau du Guilhaumard (12 ; M. Nicole). Une double angoisse tarauda les 23 candidats à cette randonnée : la météo annoncée comme très pluvieuse (nous fûmes épargnés *in extremis*) et l'état de floraison de nos protégées, finalement au rendez-vous, bien qu'en retard. Au-delà du cortège d'*Orchis*, et d'*O. passionis* fraîchement arrivée, *O. litigiosa* vraie et *O. aranifera* ont été bien observées. L'attention a cependant été attirée par des plantes de la mouvance floue du complexe *litigiosa-virescens-petit passionis*, alimentant les incontournables discussions, devenues quasi-rituelles pour ce « taxon ».

13 mai Les orchidées entre Tarn et Larzac (12 ; A. Soulié). 28 personnes pour débiter la sortie par une visite des prairies à l'est de Tiergues avec *Or. provincialis*, *Or. mascula*, *Or. purpurea*, *Anacamptis morio*, *Or. militaris* et *Or. antropophorum* *Ophrys scolopax* commençait à fleurir,

de même qu'*O. lutea* et *O. funerea* (ex *O. sulcata*) Après un pique nique très convivial, direction St-Georges de Luzençon avec une bonne demi-douzaine d'*Anacamptis papilionacea* x *A. morio* au milieu de dizaines d'*A. papilionacea* encore en boutons. En changeant de crête, une pente remplie d'*O. aranifera* fanées accompagnées de *Cephalanthera longifolia* ou *Limodorum abortivum* en boutons, nous a conduit à une population d'*A. papilionacea* initiant sa floraison.

6 juin Les orchidées sauvages sur la causse Méjean autour de la Bourgarie (48, A. Jacquet ; SFOL – ALEPE). Ce rendez-vous, qui a rassemblé 27 personnes, avait pour but de s'initier à la connaissance et à la détermination des orchidées sauvages (19 espèces) dont *Or. militaris*, *Or. simia*, *Or. purpurea*, *Or. mascula*, *N. ustulata*, *Or. antropophora*, *Gymnadenia conopsea* et *A. pyramidalis* à peine épanoui, *A. morio* et *Himantoglossum hircinum*. Quelques *Ophrys* ont également été observées : la discrète *O. insectifera* et *O. aymoninii*, espèce endémique des causses. Les zones plus boisées étaient habitées par *C. longifolia*, *Dactylorhiza fuchsii* et *Platanthera chlorantha*. Au Roc des Hourtous sous la pluie, l'après-midi a été couronnée par l'observation du très attendu *Cypripedium calceolus*, accompagné de *Neottia nidus-avis*, *C. damasonium* et *Listera ovata*.

12 juin Les zones humides du littoral héraultais et gardois (34, 30 ; M. Nicole et F. Dabonneville). Deux sites ont été retenus : celui de Salonique (30) et celui des Grand et Petit Travers (34), appartenant au Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon. A ce titre, M. Kleszczewski a exposé, aux 22 amateurs présents, le plan de gestion des prairies des arrières-dunes du Grand Travers. Les orchidées recensées lors de cette sortie étaient *A. palustris* (plusieurs milliers), *A. fragrans* et *A. pyramidalis*, une belle population de *C. rubra*, sous pin maritime, *O. apifera*, le rare *Epipactis rhodanensis*, *E. palustris* et *Spiranthes aestivalis*, espèce en régression.

19-20 juin Orchidées entre Sancy et Cantal avec la SFO-Auvergne (F. Dabonneville). Dès le vendredi soir, J. Koenig, notre hôte auvergnat, a accueilli dans un gîte à Montgreleix une partie des 15 inscrits. Samedi, la sortie débuta froidement autour de 5°C, par la visite de plusieurs stations du Cézalier dirigée par J.L. Gatien et C. Riboulet. Les orchidées suivantes ont été observées : au lac Chauvet *D. maculata*, *D. incarnata*, et leurs hybrides, dans le bois de Domais *P. bifolia*, *P. chlorantha* et leur hybride, *Neottia nidus-avis*, *Corallorhiza trifida*, aux alentours du ruisseau de Vendeix, près du Mont Dore, *L. cordata*, enfin, près de Les Chastelets à La Godivelle., sous une fine pluie glaciale *D. majalis*, *Pseudorchis albida*, *G. conopsea*, *Coeloglossum viride*, *G. austriaca var. iberica* et *Or. mascula*. Le soir, tout le monde se retrouve au restaurant à Marcenat autour d'un coq au vin et d'un excellent aligot.

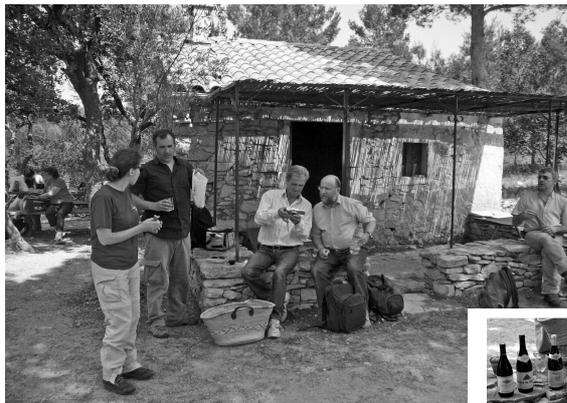
Dimanche matin, par 2°C, Jean Dauge nous fait d'abord le briefing de la journée sur laplace de Murat. Au village d'Albepierre, nous découvrons *A. coriophora* var. *coriophora*, *D. maculata*, *G. conopsea*, *Neotinea ustulata*, *L. ovata*, *Or. mascula* et *C. viride*, puis, dans le Cirque de Grandval, sous une averse de grésil, *Or. mascula*, *D. maculata*, *C. viride*, *G. conopsea*, *G. austriaca* var. *iberica*, *P. chlorantha*, *D. sambucina* et *Ps. albida*.

03 juillet *Le Spiranthe d'été dans le Haut-Tarn (48 ; C. Portier)*. C'est à la Lozère qu'est revenu le privilège de clore cette saison avec une invitation à découvrir *S. aestivalis* en ce début d'été. La journée commença par une visite du Can de l'Hospitalet, plateau calcaire

entre Cévennes et Causse Méjean. Premier arrêt sur un versant Est du Tarnon avec une station d'*Epipactis palustris*, *G. conopsea* et *O. purpurea* puis, dans la hêtraie sur roche dolomitique, plusieurs stations d'*E. microphylla* ont retenu la douzaine de participants. Toute la troupe s'est ensuite retrouvée chez David Dickenson (le plus english des orchidophiles lozériens) pour un pique-nique arrosé de Tariquet. L'après-midi s'est déroulée au bord du Tarn à l'Est de Cocurès sur une station pittoresque de *Spiranthes aestivalis* sur schistes humides surplombant la rivière. Les températures élevées ont poussé plusieurs orchidophiles à piquer une tête dans l'eau fraîche du Tarn.

A gauche : casse-croûte bien mérité - et bien arrosé - après l'émouvante découverte d'*O. speculum* dans la Combe des Bourguignons (30) (clichés : F. Dabonneville ; inséré, M. Nicole).

A droite : M. Kleyszewski (CEN L-R ; à droite en bas) expliquant les modalités de gestion d'une prairie à *Anacamptis palustris* (haut et bas) au Grand Travers (34) (Clichés : F. Dabonneville).



LE PROGRAMME DES SORTIES 2011

15 janvier 2011 Assemblée Générale de la SFO - Languedoc dans le Gard (Massillargues Atuech, 30) (F. Dabonneville, 04 66 36 13 97, fr.dabonneville@free.fr)

19 mars 2011 Retrouvailles autour des Orchidées précoces au nord de Montpellier (34). Coordonnateur M. Nicole (04 67 70 93 81) mnicole@wanadoo.fr

09 avril 2011 Les Orchidées menacées près de l'aérodrome de Nîmes-Garons (30). Coordonnateur F. Dabonneville fr.dabonneville@free.fr, (04 66 36 13 97)

16 avril 2011 Orchidées de l'Estaque, aux portes de la Provence (13). Coordonnateur A. et M. Pinaud. Contact : F. Dabonneville (04 66 36 13 97).

14 mai 2011 Les Orchidées du pays de Sault, contrefort des Pyrénées (11). Coordonnateur G. Joseph (05 61 73 41 33) gerard.joseph@sfr.fr

21 mai 2011 *Ophrys aymoninii* sur le Causse Méjean (48). Coordonnateur P. Feldmann (04 67 61 58 54) feldmann@sfr.fr OU

Balade en Aveyron (48) Coordonnateurs A. Soulié (05 65 47 51 17) andsoulié@wanadoo.fr et M. Jegou (05 65 70 79 44)

2 juin 2011 Les orchidées du Bonheur entre Aigoual et Bramabiau (30). Coordonnateur J.P. Anglade (04 66 29 57 44) anglade@aol.com

Les dates peuvent varier en fonction des conditions météo. (Contacter le coordonnateur une semaine avant la date de la sortie pour les dernières infos ou <http://www.orchidees-du-languedoc.fr>)

LES OBSERVATIONS REMARQUABLES DANS NOS DEPARTEMENTS



Dans l'**Hérault**, les caprices de l'hiver nous auront réservé quelques surprises en 2010. Démarré en douceur, l'hiver a permis d'observer la première floraison d'*Ophrys lupercalis*, dès le 1er janvier (P. Feldmann), avec probablement un début

d'éclosion aux alentours du 30-31 décembre 2009. Puis il décida de remettre les pendules à l'heure, avec des chutes de neige dont la région se souviendra. Nos belles précoces ont quelque peu souffert, autorisant des clichés inhabituels de *Barlia* pointant leurs inflorescences juvéniles sous près de 20 cm de neige (M. Nicole). Ces conditions particulières ont différé la moyenne des floraisons d'environ une quinzaine de jours par rapport aux observations des cinq dernières années. Une nouvelle station d'*O. incubacea* a été mentionnée sur la commune d'Assas (M. Nicole et P. Cramm). De nouvelles stations d'*Anacamptis coriophora* dans le massif de l'Escandorgue (M. Nicole), d'*O. aymoninii* (M. Salze, M. Nicole), d'*A. palustris* à Lattes (P. Feldmann), d'*Epipactis rhodanensis* (au Grand Travers ; sortie SFOL) et d'*E. distans* (M. Nicole) sur l'Escandorgue ont enrichi l'effectif connu de ces espèces. Enfin, la présence d'*O. funerea* (ex *sulcata*) a été confirmée sur le causse d'Aumelas (C. Goriot).

L'année 2010 a été particulièrement riche en découvertes dans le **Gard**, à commencer par la station de *Neotinea lactea*, de Nîmes-Garons, qui a été estimée, cette année, à plus de 600 pieds (F. Dabonneville) d'autant qu'une demi-douzaine de micro-stations ont été repérées à l'Ouest de l'aéroport, le long de la route (J-P. Anglade). Par contre, *A. papilionacea* a peu fleuri cette année à cause de la tonte efficace exécutée par un troupeau de moutons. Entre les deux floraisons, Annie et Michel Pinaud découvrent une touffe d'*O. bombyliflora* à proximité de *N. lactea*. Depuis 20 ans de prospection de ce site, quadrillé de mars à mai, personne n'était tombé dessus ! Cette espèce protégée va relancer la protection de la parcelle d'autant plus que l'aéronavale déménage et que ses parcelles, vont être vendues aux collectivités locales. A Marguerittes, un pied esseulé d'*O. speculum* est découvert au milieu d'*O. splendida*. Cette trouvaille permet de remplacer le pied de St-Bonnet-du-Gard (à 10 km de là) qui n'a pas refléuri depuis 2 ans. *Epipactis provincialis* a enfin été découvert à Montclus après plusieurs années de

recherches autour de la station ardéchoise toute proche (J.P. Anglade). C'est une espèce nouvelle pour la région Languedoc-Roussillon.

Dans les arrières-dunes des Baronnetts et de la Capelude, 10 stations d'*A. palustris*, 3 d'*O. apifera*, 2 d'*A. fragrans*, 2 d'*E. palustris* et surtout 1 importante station de *S. aestivalis* (>100) ont été inventoriées sur ces 5 km de côtes de la petite Camargue gardoise (F. Dabonneville). Cela confirme et complète les observations des années 90 (G. Delvare).

En **Aveyron**, *O. santonica* a été observée à Séverac-le-Château (P. Donzel, A. Larbouillat) de même que des formes très pâles d'*O. aveyronensis* (La Freyssinède, M. Jégou) et d'*A. coriophorea* (A. Soulié). Deux pieds d'une *Ophrys* indéterminée (baptisée malicieusement *O. castel-severaciana*) ont été remarqués à Séverac-le-Château (P. et G Donzel, A. Larbouillat). La station d'hybrides d'*O. apifera* x *aveyronensis* découverte par J.M Lewin a définitivement disparu, mais une 2ème a été vue beaucoup plus au nord (1 pied ; A. Soulié). La première station d'hybrides *O. aveyronensis* x *insectifera* s'est enrichie d'un second pied cette année. Il est à noter qu'une deuxième station de cet hybride a été observée avec 2 pieds en 2009 (J.R. Delmas).



En **Lozère**, deux nouvelles stations d'*O. funerea* (alias *sulcata*) ont été découvertes près de Florac et de Banassac... ce qui multiplie par deux sa présence en Lozère. Malheureusement, cette espèce n'est pas mentionnée pour ce département dans « l'Atlas des Orchidées de France », tout comme *O. passionis*, car d'observation récente de moins de

trois ans. Un autre nouveau taxon a été révélé par un garde du Parc National des Cévennes (B. Descaves) sous la forme d'une petite population de *Neottia (Listera) cordata* dans un sous-bois de résineux sur le causse Méjean. Découverte surprenante pour ce causse qui n'est pas réputé pour ses sous-bois humides. Sur le Mont-Lozère, la station d'*Hammarbya paludosa* découverte l'an passé a produit une cinquantaine de pieds fleuris devenant ainsi la plus grosse population du département car les deux stations du lac Charpal ont été quasi anéanties par le piétinement des orchidophiles et des bovins. Enfin, plusieurs sites d'*O. aymoninii* ont été trouvés sur le Moure d'Allenc, au col de Montmirat, dans le Valdonnez, au-dessus de Montmirat et l'une enfin sur l'est du causse Méjean. Cette dernière étant probablement la plus haute et la plus fournie de son aire de répartition (P. Feldmann).



De gauche à droite et du haut en bas.

Ophrys aveyronensis hypochrome (La Freyssinède, 12 ; M. Jégou).

Anacamptis coriophora ssp. *coriophora* var. *lutea* (12 ; A. Soulié).

Epipactis rhodanensis (Grand Travers, 34 ; M. Nicole).

Ophrys funerea (ex *sulcata*) (Causse d'Aumelas, 34 ; M. Nicole et C. Goriot).

Ophrys bombyliflora (St Gilles, 30 ; F. Dabonneville).

Epipactis provincialis (Montclus, 30 ; J.P. Anglade).

Ophrys speculum (Cernhac, 30 ; M. Nicole).

Hybride *Ophrys aveyronensis* × *O. santonica* (Le Guilhaumard, 12 ; M. Jégou).

Ophrys luperualis, 1^{er} janvier 2010 (St Mathieu de Tréviers, 34 ; P. Feldmann).

BILAN DES SORTIES DE LA SFOL (2002 – 2010)

Parmi les activités proposées chaque année aux membres de la SFOL, les sorties constituent un point fort de notre mouvement. Elles sont devenues, depuis maintenant 8 ans, des lieux de rencontres, d'échanges – intenses –, d'apprentissage et, bien sûr, de convivialité. Dès lors, il est apparu intéressant de dresser un bilan de cette activité afin de mieux évaluer son intérêt et d'en tirer des enseignements pour lui donner, s'il était nécessaire, une nouvelle impulsion. D'une manière générale, les 4 départements que couvre la SFO-Languedoc ont été équitablement visités. Soixante-cinq sorties ont été organisées en 8 ans, soit 8 sorties par an en moyenne, sur des thèmes différents (espèce patrimoniale, site remarquable par son écologie ou sa richesse, randonnée découverte, cartographie, autre... ; voir liste ci-dessous). Trois randonnées ont été dédiées à l'Aude, l'une au Massif Central avec la SFO-Auvergne et une en Catalogne espagnole. Enfin, certains membres ont été sollicités pour animer des sorties extra-SFO-Languedoc, auprès d'écoles, d'autres associations ou, plus récemment, dans le cadre du dernier colloque de la SFO à Montpellier. L'ensemble de l'orchidoflore locale a été l'objet d'une attention plus ou moins soutenue, avec une mention spéciale pour les premières *Ophrys* de printemps au nord de Montpellier, devenues l'objet d'un rendez-vous classique, incontournable et de haute tenue. Si, dans beaucoup de cas, les observations étaient attendues, il en est où l'imprévu a donné une plus-value aux objectifs de la sortie comme la découverte de stations d'espèces rares ou emblématiques pour la France telles *O. aveyronensis* (Hérault), *O. speculum* (Gard), *O. aymoninii* (Aveyron, Hérault) pour ne citer qu'elles. La fréquentation a varié de 4 à 45 personnes, selon l'objet de la sortie, son éloignement et les conditions météorologiques. Il faut mentionner que chaque sortie fait l'objet d'une préparation rigoureuse ; ce sont ainsi près d'une quinzaine de personnes qui ont donné de leur temps afin d'optimiser cette animation de terrain avec, pour certaines visites, un parcours minutieusement préparé. Cependant notons qu'une stratégie a été mise en place au fil des ans pour éviter la surfréquentation des sites sensibles. Il a donc été décidé que certaines stations ne seraient plus l'objet de visites collectives en raison de leur fragilité ou de la présence de taxons rares et/ou menacés. A certaines occasions, il a également fallu limiter le nombre de participants. La nuisance potentielle d'une présence trop forte de botanistes s'ajoute aux autres constatées lors des promenades (moto-cross, sur-pâturage, cueillette, déboisement...) nous imposant ces restrictions ou, *a minima*, un encadrement plus serré.

Bien qu'*a priori* très positif, ce constat très général laisse cependant apparaître une certaine frilosité à sortir de « nos terres », certes très attachantes. L'Aude, département limitrophe au sud de l'Hérault, n'a fait l'objet que de trois sorties (officielles) en huit

années d'exercice et que dire de Midi-Pyrénées et de la Provence, pourtant si proches. L'invitation récente de la SFO-Auvergne et de l'Association Orchidologique de Catalogne (Espagne) ont révélé toute l'importance d'arpenter d'autres territoires tant au point de vue botanique qu'à celui, qui nous est plus spécifique, de l'observation de nouvelles espèces d'orchidées. Gageons que cette activité monte en puissance pour proposer de nouveaux horizons, à l'image du contenu des diverses conférences données lors des assemblées générales de la SFOL.

Michel Nicole

Les lieux et thèmes des sorties par département Aveyron

Le groupe *Ophrys scolopax* sur les causses aveyronnais
Les orchidées de Lapanouse de Cernon
Epipactis purpurata dans les hêtraies
Prospection autour de l'Hospitalet du Larzac
La flore du plateau de Guilhaumard
Les Orchidées entre Tarn et Larzac
Ophrys aranifera sur le Larzac (Aveyron, Hérault)
Ophrys santonica sur le Larzac (Aveyron, Hérault)

Gard

Variations chez *Ophrys arachnitiformis* (Beaucaire)
L'aqueduc et le plateau de Sernhac (Remoulins)
Le massif de l'Aigoual : vers Saint-Sauveur-Camprieu
L'Ophrys brillant de la Combe des Bourguignons
Les Ophrys du bassin d'Alès et de la Plaine des Mages
Ophrys virescens
Les Ophrys verts tardifs autour de Nîmes
Orchis lactea and Co
Les orchidées de Pougnaidresse

Hérault

Les orchidées précoces au nord de Montpellier
Variations sur un thème : *Ophrys arachnitiformis*
Le cirque de Labeil
Prospection sur le Causse du Larzac
Les orchidées du Minervois
Dactylorhiza occitanica dans le bassin de Londres
Ophrys corbariensis
Visite du littoral du Gard et de l'Hérault
Quelques *Epipactis* du causse du Larzac
Exploration du cirque du Bout du Monde
Les orchidées du causse des Grézalles
Spiranthes autumnalis

Lozère

Les orchidées de l'Aubrac : tourbières, cols et lacs
Tourbières alcalines de la corniche des Cévennes
Le Spiranthe d'été dans le Haut-Tarn
La Bourgarie (Gorges du Tarn) et le Causse Méjean
Dactylorhiza au lac de Souveyrols
Le plateau des Balmelles à l'est de Villefort

Hors Languedoc

Découverte des orchidées de Catalogne (Géronne)
Orchidées entre Sancy et Cantal (SFO-Auvergne)
Les orchidées précoces du côté des Corbières (11)
Les orchidées du massif de Bugarach (11)
Le massif de la Clape (11), avec la SFO-Roussillon

LE PARTENARIAT CEN L-R / SFOL

En novembre dernier, à l'occasion du congrès national des Conservatoires Nationaux, la SFOL et le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon (CEN L-R) ont signé une convention de partenariat visant à mettre en commun nos connaissances des orchidées et de leurs milieux pour mieux les protéger. Le CEN L-R est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels - FCEN). Il a pour objectif la préservation du patrimoine naturel à l'échelle du Languedoc-Roussillon. Conformément à la Charte des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN), il mène des actions de connaissance, gestion, restauration et valorisation de la biodiversité dans la région, en concertation avec les propriétaires et usagers des sites. Il travaille en ce sens sur des thématiques se rapportant aux espaces naturels, aux paysages, aux habitats et aux espèces biologiques. La stratégie du CEN L-R se décline sur les trois axes suivants :

- ✓ créer, développer et gérer un réseau de sites pour assurer la conservation in situ des habitats et des espèces prioritaires
- ✓ s'impliquer dans les politiques publiques et accompagner les gestionnaires d'espaces pour démultiplier l'action en faveur du patrimoine naturel
- ✓ favoriser la sensibilisation, l'information et la formation au patrimoine naturel pour faire adhérer au CEN et à ses objectifs et démultiplier ses actions.

La présente convention entre la SFOL et le CEN L-R a pour objet d'optimiser la collaboration de ces deux associations en faveur de la conservation de la flore du Languedoc et plus particulièrement des orchidées et de leurs habitats naturels. Les deux associations contribueront notamment à initier ou développer des coopérations et des synergies entre eux dans les champs d'activités visés par la présente convention.

- développer l'échange d'informations entre elles dans le domaine de la connaissance des orchidées et de leurs habitats naturels et des enjeux de conservation ;
- optimiser leurs actions en favorisant notamment l'échange de références techniques et scientifiques et la mutualisation de savoir-faire ;
- renforcer l'harmonisation des informations de terrain collectées au travers de l'usage partagé de normes et de référentiels systématiques, typologiques ou méthodologiques adoptés au niveau national et/ou régional ;
- renforcer la coopération au travers d'actions concertées de conservation des orchidées et des habitats naturels et semi-naturels associés ;

- porter des ambitions et des projets communs au moyen de démarches coordonnées auprès des autorités et instances compétentes ;
- valoriser l'action et les résultats des deux associations, notamment en assurant la publicité et la valorisation des actions réalisées conjointement.

Dans le cadre de cette convention, le CEN L-R s'engage à

- ✓ s'appuyer sur les connaissances de la SFOL pour optimiser la prise en compte des enjeux majeurs en matière d'espèces d'orchidées et de leurs habitats naturels, lors de la définition de ses axes stratégiques.
- ✓ associer la SFOL à tout projet qu'il mène, de conservation des espèces d'orchidées et des habitats naturels associés ;

De la même manière, la SFOL s'engage à

- ✓ informer le CEN L-R sur les enjeux patrimoniaux relatifs aux espèces d'orchidées et aux habitats naturels associés en vue de nourrir des stratégies d'intervention coordonnées ;
- ✓ collaborer avec le CEN L-R dès lors que la maîtrise foncière ou d'usage d'un site s'avère pertinente au regard des objectifs de conservation poursuivis. Cette collaboration se traduira par la recherche concertée de l'implication des propriétaires, des gestionnaires et des usagers dans la préservation des orchidées et de leurs habitats au travers de compromis de gestion ou de vente de parcelles abritant un habitat d'espèces d'orchidées. Elle pourra donner lieu à l'organisation en commun de chantiers d'entretien et de restauration d'habitats propices aux orchidées.

La SFOL et le CEN L-R ont élaboré conjointement les projets de partenariat ci-dessous.

A. Prospections et suivis

1. *Suivi orchidées et phytosociologique des zones incendiées l'été 2010 au nord de Montpellier* Six stations identifiées par la SFOL ont été retenues en novembre 2010 dans la zone incendiée afin de réaliser un inventaire des orchidées (février à octobre) et de suivre la dynamique de végétation (CEN L-R). Il est question pour le CEN L-R de définir un sujet de stage et d'accueillir un stagiaire. Deux des six stations identifiées renferment une dizaine d'espèces dont *Ophrys lupercalis* et *O. massiliensis*, *O. marzuola* entre autres. Deux sites ont été retenus sur la commune de Guzargues, trois sur celle de Saint-Bauzille de Montmel et la dernière sur la commune de Fontanès. L'un des sites n'a jamais été prospecté.

2. *Station de Spiranthe d'été au Grau du Roi* Le site de salonique au Grau du Roi suivie depuis 10 années maintenant par la SFOL et l'association Zerynthia-

ACCM., est constitué de plusieurs parcelles menacées d'aménagement par la mairie mais avec permis de construire bloqué depuis 2007 par la préfecture. Les effectifs des populations de Spiranthe d'été, d'Orchis odorant, d'Orchis des marais et d'Epipactis des marais varient avec le temps et avec une tendance de fermeture des milieux. L'espèce protégée au plan national (*Spiranthes aestivalis*) est celle qui tire le mieux son épingle du jeu avec 4 stations sur le site et une population de plusieurs centaines de pieds. la SFOL réalise chaque année un état des lieux de la population- elle prévient le CEN L-R qui l'accompagne si disponibilité et possibilité de gestion par changement de position de la mairie.

B. Veille/vigilance

1. *Station d'orchidées de la base aéronavale de Nîmes Garons* Station à espèces patrimoniales suivies depuis 1985 par la SFOL. Le site était jusqu'à présent protégé du fait que la parcelle concernée appartenait à l'Etat et était sous l'emprise du radar militaire. Les militaires de l'Aéro-navale partant pour être remplacés par l'armée de terre (Régiment du train) et la gestion de la tour de contrôle passant aux civils avec cession de parcelles aux collectivités, l'avenir des orchidées devient incertain.

- présence de 3 espèces à statut : *Anacamptis papilionacea* (UICN vulnérable), *Neotina lactea* (UICN quasi menacée) et *O. bombyliflora* (espèce protégée) et 7 autres espèces d'orchidées
- la parcelle concernée porte le N° B821 sur la commune de St-Gilles et se trouve en limite du projet de parc d'activités Mitra (Garons-St-Gilles)
- la SFOL réalise le porter à connaissance et informe les collectivités (Nîmes) et conservatoires.
- le CEN L-R prépare un dossier équivalent à celui d'un arrêté de biotope et se rapproche de Mr Farizier (Département du Gard, chargé de la politique foncière Espaces naturels sensibles) pour avis.

2. *Station de Hammarbya paludosa au Lac de Charpal (48)* Deux stations découvertes en 1993 et 1996 en remplacement de celle du bord du lac des années 1980 noyée en 1992 par le rehaussement du lac Charpal. Ces deux sites ont malheureusement été trop

piétinés dans les années 90 par les humains et les bovins. En conséquence, les effectifs d'*Hammarbya* sont très faibles voire nuls certaines années.

Vigilance en concertation avec l'ALEPE et le CDSL. Mise en défens en place (ONF) avec clôture pour éviter le passage des bovins et les piétinements par les visiteurs d'orchidées qui dégradent la station.

C. Chantiers d'automne

Deux chantiers pourraient être organisés sur les sites suivants :

1. *Station de Dactylorhiza occitanica dans le bassin de Londres* Vaste étendue de plusieurs kilomètre-carré, le bassin de Londres s'étale entre le Mas de Londres, Notre-Dame de Londres et Saint Martin de Londres, au nord du pic Saint-Loup. C'est dans les zones humides de cette région qu'a été décrite *D. occitanica*, seule *Dactylorhiza* de plaine en Languedoc où elle touche également le littoral près de Mauguio. Elle est accompagnée de près d'une vingtaine d'espèces dont *A. laxiflora*, *Gymnadenia conopsea*, *Epipactis palustris*, *O. lupercalis*, *A. coriophora ssp. fragrans* ou encore *Serapias vomeracea* (Bulletin N°5 de la SFOL). La SFOL et CEN L-R se rapprocheront de l'animatrice du document d'objectifs du Pic St-Loup pour envisager les modalités de gestion de la parcelle.

2. *Station d'orchidées rares sur le Causse du Larzac au Cirque de Labeil* Localisé dans le nord du département de l'Hérault, sur les pentes sud du Causse du Larzac dont l'effondrement sur la plaine languedocienne a donné naissance à un grand nombre d'amphithéâtres, le Cirque de Labeil représente l'un des hauts lieux de l'orchidophilie héraultaise de par la diversité des écosystèmes qu'il renferme : pelouses maigres, causses, forêts de pins noirs d'Autriche, bois de chênes pubescents, peuplements de hêtres au sous-bois dégarni, des zones humides permanentes ou temporaires et de nombreux ruisseaux bordés d'aulnes et de frênes (voir le numéro 4 du Bulletin de la SFOL).

C'est dans cette mosaïque de biotopes que la SFOL et le CEN L-R vont s'associer pour définir un projet visant à préserver et promouvoir les 51 espèces d'orchidées identifiées à ce jour sur le site.



Signature de la convention entre F. Dabonneville, Président de la SFOL, et J. Lepart, Président du CEN L-R, en novembre 2010. (Clichés M. Nicole).

LE POINT DE VUE DE..... JEAN-PHILIPPE ANGLADE SUR « *Ophrys aranifera* HUDSON 1778 en Languedoc-Roussillon et en Aveyron »

Introduction

Les mentions concernant l'ophrys araignée, *Ophrys aranifera* Hudson 1778, en France méditerranéenne restent encore très souvent sujettes à caution du fait de la cohabitation sur ce territoire de nombreuses entités apparentées et parfois mal différenciées : *O. exaltata*, *O. litigiosa*, *O. passionis* et *O. virescens* notamment. Presque trente ans après la présentation de Christian Raynaud au 4^{ème} colloque SFO sur cette même problématique (Raynaud 1981), il nous a paru intéressant de faire le point sur les ophrys araignées au sens large dans la région Languedoc-Roussillon et en Aveyron, à la lumière des acquis récents... et des doutes persistants.

Répartition

Ophrys aranifera est une espèce d'affinité médio-européenne atlantique, l'une des rares du genre dont l'aire de répartition s'étende aussi loin vers le nord (côtes méridionales de l'Angleterre). Largement répandue en France, avec une abondance particulière dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, elle évite les régions trop froides ou aux sols acides, comme la majeure partie du Massif Central, des landes d'Aquitaine et de la Bretagne.

Dans la dition, on la recense plutôt à l'étage supra-méditerranéen et les secteurs soumis aux influences atlantiques : le Lauragais, le Razès jusqu'aux abords de Carcassonne et les *puèges* des Corbières occidentales dans l'Aude, les hauteurs du Fenouillèdes et de la vallée de l'Agly dans les Pyrénées-Orientales, les Grands Causses et leurs contreforts dans le Gard, la Lozère, l'Aveyron et l'Hérault. Dans ce dernier département, des stations importantes sont connues sur les marges du Larzac entre le massif volcanique de l'Escandorgue et les Monts d'Orb (Delforge et Van Looken 1999, Hervy *et al.* 2002). Bien que longtemps signalée sur tout le pourtour méditerranéen français, il fut à peu près admis que cette plante y était absente à basse altitude quand des taxons avec lesquels elle était régulièrement confondue, comme *O. exaltata* « à périanthe vert » ou *O. passionis*, ont été mieux cernés (Bournérias 1998). Cependant, à la fin des années 1990, des populations d'un curieux « *Ophrys cf. aranifera* » à la floraison très précoce ont été répertoriées dans des milieux strictement méditerranéens, d'abord dans les Calanques et les collines littorales entre Marseille et Toulon dans le Var et les Bouches-du-Rhône, puis sur une bonne partie des Alpes-Maritimes, et enfin sur une zone assez limitée des environs de l'Hortus et du Pic Saint-Loup dans l'Hérault et le Gard (Véla, 2007).

Les similitudes avec l'*Ophrys aranifera* médio-européen s'avérant de plus en plus manifestes au fil des observations, il fut rapidement proposé de ramener ce taxon, décrit dans un premier temps au rang d'espèce sous le nom d'ophrys de Marseille, *Ophrys massiliensis* Vigkione et Véla 1999, en sous-espèce d'*O. aranifera*, combinaison validée par Véla en 2007.

Le statut d'*O. aranifera subsp. massiliensis* est légitimé par quelques divergences morphologiques mineures, une floraison plus hâtive et une aire de répartition globalement séparée, du moins dans l'Ouest provençal où ce dernier est cantonné sur le littoral tandis qu'*O. aranifera s. str.* n'est citée qu'à partir du Grand Luberon (Delforge et Viglione 2001, Véla 2007). En Languedoc, le hiatus géographique est apparu d'emblée bien moins important, et des observations récentes sont venues le réduire encore.

Nouvelles localisations dans le Gard et l'Hérault

Dès la découverte de l'ophrys de Marseille dans l'Hérault en 2000, un effort de prospection accru s'est exercé en direction des sites potentiellement favorables à la présence de ce taxon dans la région.

Il s'est avéré que les garrigues à romarin, installées à des altitudes comprises entre 150 et 300 mètres sous couvert de pins d'Alep et sur des reliefs marneux souvent profondément érodés, constituaient ici son milieu de prédilection, la plante semblant trouver dans cet habitat particulier à la fois une certaine humidité, une protection contre les rigueurs de l'hiver, et une faible concurrence de la strate herbacée (Nicole et Anglade, 2007). C'est ainsi que quelques stations de ce type, notamment dans la région de Sommières dans le Gard, ont révélé la présence de cet ophrys quelque peu à l'écart de son aire initialement circonscrite aux pinèdes claires du quadrilatère compris entre Saint-Mathieu-de-Trévières, Lauret, Vacquières et Fontanès, au nord de Montpellier.

Dans des conditions stationnelles différentes, des plantes connues depuis plusieurs années près de Ganges, à la frontière du Gard et de l'Hérault (F. Dabonneville, *comm. pers.*), ont également été rapprochées récemment d'*O. aranifera subsp. massiliensis*. Là encore, l'altitude est faible, mais nous sommes sur calcaire plus compact, au bas des gorges creusées par la Vis avant sa confluence avec le fleuve Hérault, biotope vertical rappelant certaines stations de la vallée du Var dans les Alpes-Maritimes (Véla, 2007).

Par ailleurs, au printemps 2006, d'importantes populations d'*O. aranifera s. l.* ont été mises à jour sur

un assez vaste territoire de l'arrondissement d'Alès dans le nord du Gard. Les plantes colonisent ici principalement des milieux ouverts et notamment des oliveraies à l'abandon disposées en terrasses sur substrat marno-calcaire. Fait notable, leur floraison intervient plus tardivement que celles des *O. exaltata subsp. marzuola* et *O. litigiosa* avec lesquels elles cohabitent étroitement. Cette écologie et cette phénologie, assez inhabituelles en Languedoc à l'étage méso-méditerranéen, ont troublé les observateurs locaux et compliqué dans une certaine mesure le diagnostic précis de ces populations.

Sous-espèce *aranifera* ou sous-espèce *massiliensis* ?

La grande précocité d'*O. aranifera subsp. massiliensis* est l'un des aspects censés distinguer ce taxon de la sous-espèce nominale, et il est fait mention de quelques individus fleurissant effectivement au cœur de l'hiver, mi-janvier les années favorables sur certains sites héraultais (Feldmann, 2007), plus tôt encore dans la région de Marseille ou de Nice (Véla, 2007). Il apparaît cependant que l'optimum de floraison est plutôt centré, en Languedoc, sur la première quinzaine de mars, les dernières fleurs s'attardant jusque vers mi-avril, ce qui en fait tout de même l'un des tout premiers ophrys à s'épanouir en zone de garrigue, avant ou en même temps qu'*O. exaltata* et *O. litigiosa*.

Compte tenu de leur écologie, les populations caussenardes attribuées à *O. aranifera s. str.* sont également très hâtives, comme ce fut d'ailleurs noté par Delforge et Van Looken (1999). A plus de 500 mètres d'altitude, sur d'anciens parcours à moutons envahis par le buis, elles peuvent en effet commencer à fleurir à la fin du mois de mars, avant même *Orchis mascula* et *O. litigiosa*, s'exposant alors parfois aux gelées de printemps, et sont pour la plupart déjà fanées début mai.

Pourtant, *O. aranifera s. str.* n'est habituellement pas des plus précoces. Sur la façade atlantique, dans le Sud-Ouest par exemple, alors que la saison des orchidées commence presque aussi tôt que dans le Midi méditerranéen, il ne fleurit généralement pas avant début avril, devancé par les *O. exaltata* et *O. litigiosa* sympatriques, une situation donc comparable à celle rencontrée dans le secteur d'Alès, en zone méditerranéenne.

S'agissant de la morphologie, des mesures effectuées dans l'Hérault font état de fleurs plutôt grandes chez les plantes de la périphérie des Causses, avec des labelles mesurant en moyenne 5 mm de plus que chez les plantes attribuées à *O. aranifera subsp. massiliensis* (Hervy *et. al.*, 2002), valeurs conformes à celles relevées par Véla (2007). Les autres caractères morphologiques paraissent toutefois relativement réguliers quel que soit le secteur géographique. Les différences sont donc peu perceptibles entre les deux sous-espèces d'*O. aranifera*, et les mêmes phénotypes se retrouvent indistinctement dans toutes les

populations de la zone d'étude. On remarque ainsi la fréquence d'un morphe s'illustrant par des fleurs au labelle triangulaire, les bords repliés au sommet et la base marquée de larges gibbosités. Le champ basal n'est pas toujours nettement plus clair que le reste du labelle, critère pourtant considéré comme déterminant pour séparer l'ophrys araignée des autres taxons de la section *Araniferae* en France (Bournérias et Prat, 2005). La ressemblance de tels individus avec *O. exaltata subsp. marzuola* peut laisser perplexe les observateurs les plus expérimentés, d'autant que les deux espèces forment des colonies mêlées, comme nous l'avons vu, sur certains sites languedociens de la zone de garrigue, une configuration rare, semble-t-il, en Provence, mais commune dans d'autres régions méridionales, la Gascogne ou le Quercy par exemple. Le critère de l'angle d'inclinaison du gynostème par rapport au labelle, fermé pour *O. aranifera*, ouvert pour *O. exaltata*, aussi pertinent soit-il habituellement dans l'aide à la détermination des ophrys araignées au sens large (Véla, 2007), ne paraît pas non plus toujours discriminant pour certaines populations.

Les problèmes d'identification apparaissent également avec *O. litigiosa*, taxon avec lequel *O. aranifera* semble avoir des affinités fortes sur l'ensemble de son aire de répartition. Les plantes morphologiquement intermédiaires entre les deux entités sont en effet fréquentes à l'étage supra-méditerranéen, sur les Causses en particulier. Elles sont relayées, selon un continuum de variations, par des individus montrant des caractères apparemment empruntés à *O. passionis* et peut-être d'autres ophrys de la section *Araniferae* comme *O. aveyronensis*. Ces plantes, d'aspect fort variable et parfois très colorées, souvent nommées de manière abusive *O. virescens*, matérialisent probablement la permanence des flux génétiques interconnectant tous ces taxons proches.

En dépit de ces difficultés, somme toute banales dans le genre *Ophrys* où les barrières isolant les différentes « espèces » semblent très peu étanches, l'ophrys araignée peut généralement être reconnu sans ambiguïté sur de nombreux sites de la région. Il s'avère donc assez répandu, y compris à l'étage méso-méditerranéen, en particulier dans les départements du Gard et de l'Hérault, et nul doute que de nombreuses nouvelles stations restent à découvrir.

Pour autant, la prise en compte des données phénologiques et chorologiques, comme les comparaisons morphologiques, ne permettent pas d'établir ici une séparation nette entre *O. aranifera s. str.* et *O. aranifera subsp. massiliensis*, les « ponts » n'étant probablement pas rompus entre les populations d'affinités médio-européennes et les populations sublittorales. Cette situation est à rapprocher de celle des Alpes-Maritimes où, selon Véla, seul l'Ophrys de Marseille serait présent depuis le niveau de la mer jusqu'à 800 mètres d'altitude.

Références

- Bournérias M. 1998. Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg. 1^{ère} édition. Editions Biotope, Collection Parthénope. 416 p.
- Bournérias M. et Prat D. 2005. Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg. 2^{ème} édition. Editions Biotope, Collection Parthénope. 504 p.
- Delforge P. 2005. Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. 3^{ème} édition. Editions Delachaux et Niestlé.
- Delforge P. et Van Looken H. 1999. Note sur la présence d'*Ophrys sphegodes* MILLER 1768 dans le département de l'Hérault (France). *Naturalistes Belges* 80 : 113-119.
- Delforge P. et Viglione J. 2001. Note sur la répartition d'*Ophrys sphegodes* MILLER 1768 et d'*Ophrys virescens* PHILIPPE ex GRENIER 1859 en Provence. *Naturalistes Belges* 82 : 119-129.
- Devillers-Terschuren J. et Devillers P. 1988. Les *Ophrys* « arachnitiformes » du bassin méditerranéen occidental. *Naturalistes Belges* 69 : 98-112.
- Feldmann P. 2007. Une floraison précoce d'*Ophrys* dans l'Hérault : un effet du changement climatique ? *L'Orchidophile* 173 : 111-116
- Hervy J.-P., Nicole M. et Delvare G. 2002. Données récentes sur les orchidées de l'Hérault (France). *L'Orchidophile* 152 : 145-154.
- Nicole M. et Anglade J.-P. 2007. Ecologie d'*Ophrys massiliensis* dans l'Hérault. *Bulletin de la Société Française d'Orchidophilie du Languedoc* 4 : 16-17.
- Raynaud C. 1981. Problèmes et variabilité d'*Ophrys sphegodes* MILL. Dans une station remarquable des environs de Montpellier. Colloque de *Société Française d'Orchidophilie* 4 : 57-69.
- Souche R. 2009. Orchidées de Genova à Barcelona. Editions Sococor. 228 p.
- Véla E. 2007. Révision taxonomique de l'*Ophrys* de Marseille (*Orchidaceae*), *Ophrys aranifera* subsp. *massiliensis* (VIGLIONE & VELA) comb. nova : un essai de systématique intégratrice. *Candollea* 62 : 109-122.
- Viglione J. et Véla E. 1999. Un taxon précoce à petites fleurs du groupe (*Orchidaceae*) sur le littoral provençal (SE-France). *Ophrys massiliensis* sp. nov. *L'Orchidophile* 135 : 12-18.

Remerciements à E. Véla, J.M. Lewin, F. Dabonneville, A. Soulié, M. Nicole et R. Souche pour les compléments d'informations.

Jean-Philippe Anglade



Ophrys aranifera ssp.
aranifera

Joncels (34)
(10 avril 2008, à gauche)

Les Mages (30)
(29 mars 2008 ; à droite)

(Clichés : J.P. Anglade).



Ophrys aranifera ssp.
massiliensis

Sauteyrargues (34)
(7 mars 2009)

(Clichés : M. Nicole)



LOCALISATION ET CARTOGRAPHIE FINE DES PELOUSES A BROME RICHES EN ORCHIDÉES SUR LE CAUSSE DU LARZAC (HERAULT)

Les pelouses à Brome, sèches (*Xerobromion*) ou semi-sèches (*Mesobromion*), sont des habitats d'intérêt communautaire au sens de la directive « Habitats » (CEE, 1992). Lorsqu'elles sont riches en espèces d'orchidées ou lorsqu'elles possèdent une espèce d'orchidée d'intérêt patrimonial, ces pelouses deviennent un habitat d'intérêt prioritaire (Collectif, 2007).

Le causse du Larzac, qui est majoritairement composé de pelouses sèches, est un site exceptionnellement riche en espèces d'orchidées (Bernard et Fabre, 2008 ; Nicole, 2010) avec près de 50 espèces recensées. Deux d'entre elles sont d'ailleurs endémiques des causses : *Ophrys aymoninii* et *O. aveyronensis*, protégée au niveau national (Feldmann *et al.*, 2009 ; Feldmann, 2010). Ce causse est donc un site majeur pour la conservation des orchidées et de leurs habitats. Les prospections et les cartographies réalisées jusqu'à présent, du fait de la taille du site (environ 30 000 hectares) et de l'échelle de travail (1/10000ème), n'ont pas permis d'inventorier et de cartographier finement cet habitat, et de connaître précisément sa répartition et son état de conservation sur le site. Or, sans une connaissance précise de la localisation de cet habitat et de son état de conservation, il n'est pas possible de mettre en œuvre des mesures de gestion pertinentes. Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) s'implique fortement dans l'accroissement des connaissances concernant la distribution de cet habitat et l'état de conservation des différentes parcelles concernées, en partenariat avec le CPIE des Causses Méridionales (anciennement ACM : CEN L-R et ACM, 1996, 2000, 2001 ; Kleszczewski, 2007), et avec l'appui de la SFO-L pour le recensement des orchidées. La présente étude a été réalisée pour le compte du CPIE des Causses Méridionales, opérateur Natura 2000 du site et en charge de la mise en œuvre des actions proposées dans le DOCOB (= document d'objectifs de diagnostic et d'orientation pour la gestion des sites Natura 2000) qui fixe des objectifs de protection et de gestion des milieux naturels.

Période et méthode des prospections et de cartographie des habitats et espèces

Les secteurs prioritaires de prospections dans la partie héraultaise du causse du Larzac ont été choisis en fonction des données existantes concernant les pelouses à Brome et les stations d'orchidées (données SFOL), mais également en fonction des caractéristiques géologiques de chaque secteur. Les coteaux marneux, depuis l'ouest du lieu-dit Les Sièges (Les Rives) jusqu'à la Baraque (Le

Cros), ainsi que les zones d'accumulation dolomitiques (Escandorgue, nord des Rives en particulier) ont ainsi été prospectés en priorité. La partie Est, pressentie comme étant moins propice au développement d'un cortège remarquable d'orchidées, a été relativement moins visitée. Les prospections de terrain ont eu lieu au printemps, en fonction de la phénologie de la végétation, avec plusieurs passages réalisés entre les mois de mai et juin, de manière à observer un nombre maximal d'orchidées, au fur et à mesure de leur développement et de leur floraison. Les pelouses à Brome du causse ont été cartographiées au préalable à l'échelle du 1/25000ème par photo-interprétation, en complément des données actualisées figurant dans le DOCOB. Les orchidées observées lors des prospections de terrain, quel que soit leur statut de protection, ont été systématiquement pointées au GPS (précision de 5 à 10 mètres), par unité homogène de végétation. Une unité de végétation est définie par la présence d'un groupement d'espèces caractéristiques des pelouses à Brome et par une structure homogène de la végétation. Pour caractériser ces pelouses, 10 relevés phytosociologiques d'une surface de 5 x 5m² ont été réalisés dans des zones homogènes de végétation dont 5 sur des pelouses sèches à Brome (*Xerobromion*), 4 sur des pelouses semi-sèches à Brome (*Mesobromion*) et un sur une prairie humide à hautes herbes en marge de pelouses du *Mesobromion*. L'ensemble des relevés phytosociologiques a été repris de façon synthétique dans les fiches-habitats du même rapport (CEN L-R, 2009). Une fiche-type « localisation et cartographie des pelouses à Brome riches en orchidées » a été élaborée à partir d'un modèle développé au CEN L-R. Dans la mesure du possible, lors des prospections de terrain, les pratiques agricoles et pastorales ont également été recensées sur chaque parcelle où l'habitat est observé. L'ensemble des données ponctuelles (points GPS), issues à la fois des prospections du CEN L-R mais également de la base de données mise à disposition par la SFOL, a ensuite été intégré dans un Système d'Informations Géographiques (SIG). Le croisement des données ponctuelles d'orchidées et des données surfaciques de localisation des pelouses à Brome a permis de déterminer le nombre de taxons d'orchidées présents par polygone. Une analyse du nombre de taxons d'orchidées par polygone a montré qu'il existe une rupture pour un nombre d'espèces supérieur à 8. Ce seuil marquant une réalité biologique a donc été retenu comme critère de définition d'un cortège remarquable d'orchidées, justifiant la désignation de

l'habitat en «habitat d'intérêt communautaire prioritaire», au titre de la directive. La proportion obtenue entre les deux niveaux d'enjeu (communautaire/prioritaire) par cette méthode de hiérarchisation semble pertinente à l'échelle du site. Des études similaires, menées par l'ALEPE (Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement) et le CBNMED (Conservatoire botanique méditerranéen), ont obtenu des résultats concordants.

L'évaluation de l'état de conservation permet d'évaluer l'état actuel d'un habitat naturel par comparaison avec son développement optimal. Sur le terrain, la méthode d'évaluation consiste à étudier chaque indicateur contenu dans la grille d'évaluation correspondante (une grille par type de végétation : annuelles, herbacées vivaces, ligneux bas etc.). Ces grilles, élaborées par le CEN L-R (depuis 2007), sont accessibles à l'ensemble des acteurs non spécialistes et applicables à toute saison avec végétation apparente sur l'ensemble de la région.

Localisation et caractérisation des pelouses à Brome d'intérêt prioritaire

Les pelouses à Brome, sèches ou semi-sèches, occupent près de 7042 hectares sur la cause du Larzac, soit en formation homogène, soit en mosaïque avec d'autres habitats de landes, de forêts ou de pelouses. Sur les 348 polygones cartographiés en tant que pelouses à Brome – sur tout ou partie –, 145 polygones incluent des données ponctuelles d'espèces d'orchidées. La carte ci-dessous permet de visualiser la localisation des pelouses à Brome dans le secteur de Les Rives et parmi celles-ci des pelouses d'intérêt communautaire. En appliquant la présente méthode – un polygone de pelouse à Brome devient d'intérêt prioritaire, au titre de la directive, s'il présente des espèces d'orchidées remarquables ou un nombre de taxons supérieur à 8 – 75 polygones de pelouses à Brome (soit 855 hectares) deviennent d'intérêt prioritaire. Il est important de signaler que les polygones présentant un cortège remarquable d'orchidées renferment souvent au moins une espèce remarquable d'orchidées au sein de ce cortège (*A. coriophora ssp. fragrans*, *O. aymoninii*, *O. aveyronensis*).

Les relevés phytosociologiques réalisés en pelouses semi-sèches à Brome sont généralement plus diversifiés et riches en termes de nombre d'espèces présentes (35 taxons identifiés en moyenne par placette, 97 taxons identifiés au total sur l'ensemble des placettes relevant du *Mesobromion*). Le Brome érigé, très recouvrant, est accompagné par des espèces mésophiles telles que la Laïche glauque *Carex flacca*, le Cirse tubéreux *Cirsium tuberosum*, la Koélerie pyramidale *Koeleria pyramidata*, la Vesce de Cracovie *Vicia cracca*, la Renoncule bulbeuse *Ranunculus bulbosus*, 78 taxons ont été identifiés lors des relevés réalisés en pelouses sèches à Brome (26 taxons en moyenne par placette). Le Brome érigé est accompagné par des espèces plus xérophiiles telles que le Panicaut champêtre *Eryngium campestre*, la Fétuque ovine *Festuca ovina* gr., la petite Pimprenelle

Sanguisorba minor, le Thym commun *Thymus vulgaris*, la Potentille de printemps *Potentilla neumaniana*...

Etat de conservation des pelouses à Brome

L'évaluation de l'état de conservation de cet habitat n'a été mise en œuvre que sur la campagne de prospections et de caractérisation des pelouses à Brome de 2009, par le CEN L-R. Les données ne sont donc pas exhaustives et représentatives à l'échelle du Causse. En appliquant la grille d'évaluation, on constate que seulement 10% des pelouses à Brome évaluées sont en état de conservation favorable. La figure ci-dessous illustre l'état de conservation général des pelouses à Brome sur le causse. L'évaluation de l'état de conservation, bien que partielle, a permis d'identifier les principales menaces et facteurs de dégradations pesant sur cet habitat. On constate que 90% des polygones évalués sont en état de conservation « moyen » voire « défavorable » : d'une part, une forte proportion de ligneux et de litière sur les parcelles témoignent d'une faible intensité de gestion et à terme d'une fermeture progressive du milieu ; d'autre part, une forte proportion d'espèces rudérales témoignent *a contrario* d'une intensification des pratiques agricoles et d'un apport élevé d'éléments nutritifs. Quelle que soit la structure productrice des données, la partie ouest du causse du Larzac (côteaux marneux des Sièges et Madières, Escandorgue, ...) a été largement plus prospectée que la partie Est du Causse, pressentie comme étant moins propice au développement de cortège remarquable d'orchidées. Des secteurs à fort potentiel restent cependant à prospecter, notamment au nord-ouest des communes du Caylar et du Cros.

Conclusion et perspectives

Le présent travail, commandité par le CPIE des Causse Méridionaux et mené en étroite collaboration par le CEN L-R et la SFOL sur la partie héraultaise du causse du Larzac, a permis de valoriser l'ensemble des données sur les orchidées acquises par la SFOL. Sur la base de cet inventaire hiérarchisé, l'opérateur du site Natura 2000 qu'est le CPIE-CM pourra désormais définir les parcelles prioritaires pour la signature de contrats de gestion conservatoire. La base de données de la SFOL trouve ainsi une valorisation très concrète pour la conservation de l'enjeu « orchidées » sur un territoire à enjeux exceptionnels. Ce travail en commun a également permis de rapprocher les deux structures qui souhaitent désormais formaliser leur partenariat sous forme d'une convention pluriannuelle. Dans le cadre de cette convention, l'organisation de chantiers de restauration sur des parcelles non contractualisées par Natura 2000 pourrait constituer une piste intéressante du futur partenariat que nous souhaitons durable.

Orchidées recensées sur les pelouses à Brome du Causse du Larzac dans l'Hérault

Anacamptis coriophora ssp. fragrans, *A. laxiflora*, *A. morio*, *A. papilionacea*, *A. picta*, *A. pyramidalis*, *Coeloglossum viridis*, *Dactylorhiza fuchsii*, *D. incarnata*, *D. elata*, *D.*

maculata, *Epipactis palustris*, *Gymnadenia conopsea*, *Himantoglossum hircinum*, *H. robertianum*, *Listera ovata*, *Neotinea ustulata*, *Ophrys apifera*, *O. aranifera*, *O. aveyronensis*, *O. aymoninii*, *O. insectifera*, *O. litigiosa*, *O. lutea*, *O. passionis*, *O. scolopax*, *O. santonica*, *O. funerea* (*ex sulcata*), *O. virescens*, *Orchis anthropophorum*, *Or. mascula*, *Or. militaris*, *Or. olbiensis*, *Or. purpurea*, *Or. simia*, *Platanthera bifolia*, *P. chlorantha*, *Serapias lingua* (d'après Bournérias *et al.*, 2005).

Remerciements

Nous tenons à remercier Valérie Bousquel du CPIE des Causses Méridionaux de nous avoir confié la présente étude.

Références

- Bernard C. et Fabre G. 2008. Flore des Causses. Deuxième édition. - *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N. S., N° spécial 31, 784 p.
- Bournérias M., Prat D. *et al.* Collectif de la Société Française d'Orchidophilie 2005. Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg, Deuxième édition. - Biotope, Mèze, Coll. Parthénope, 504 p.
- CEN L-R et ACM 1996. LIFE Grands Causses Méridionaux. Diagnostic et état des lieux. Rapport final. Etude du volet floristique. – Doc. polycop. : 46 p. + annexes.
- CEN L-R et ACM 2000. Contribution à la connaissance des Causses Méridionaux. Notice descriptive des habitats naturels des Causses Méridionaux. – Doc. polycop.: 18 p.
- CEN L-R, GRIVE et ACM 2001. Le patrimoine naturel des Causses Méridionaux. Enjeux de conservation. – Doc. polycop., 46 p + annexes.
- CEN L-R 2007a. Elaboration de critères d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels du Parc National des Cévennes. – *Parc National des*

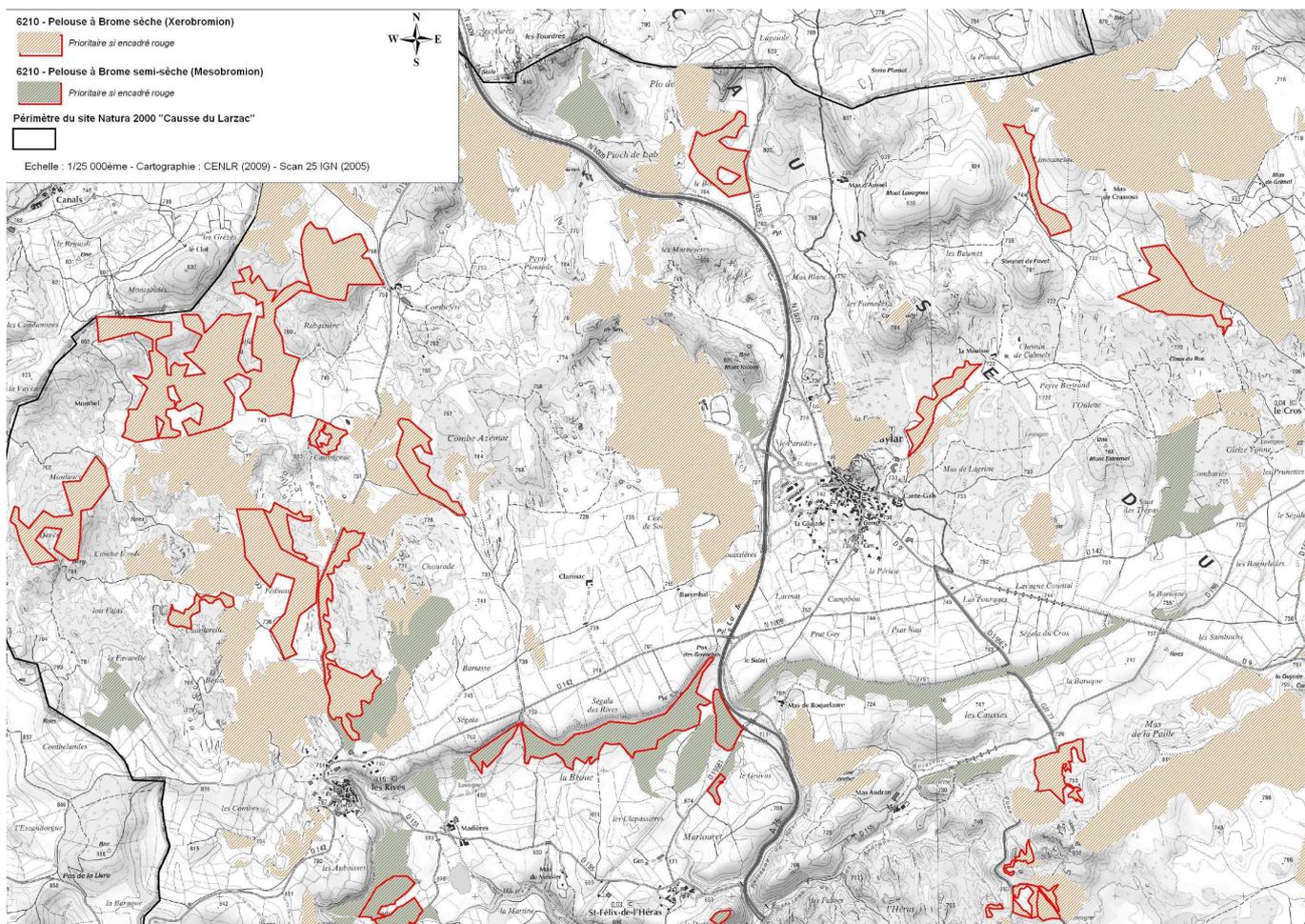
Cévennes, Programme Leader+, CEN L-R, 62 p. + annexes.

- CEN L-R 2009. Localisation et cartographie fine des pelouses à Brome riches en Orchidées (6210*). Habitat d'intérêt communautaire prioritaire. Site Natura 2000 FR9101385 – (Causse du Larzac Hérault). Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon. 30 p.
- Collectif 2007. Interpretation Manual of European Union habitats. EUR 27. – Bruxelles : European Commission DG Environment. Nature and biodiversity, 142 p.
- Conseil des Communautés Européennes 1992. Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. - *Journal officiel*, n°L206 : 7-50.
- Feldmann P. 2010). Les orchidées menacées et à enjeux du Languedoc. - *Bulletin de la SFO-Languedoc* 7 : 22-24.
- Feldmann P., Anglade J.-P., Dabonneville F., Nicole M., Souche R. et Soulié A. 2009. Le statut de menace des espèces d'orchidées en Languedoc et en Aveyron. - 15ème colloque de la Société Française d'Orchidophilie, Montpellier 30 mai – 1er juin 2009.
- Kluszczewski M. 2008. La prise en compte des orchidées dans la gestion conservatoire – approche, outils et applications dans le Languedoc-Roussillon. – *In*: SCHATZ B. & JACOB L. 2008. Actes de la journée scientifique « Enjeux de conservation pour les orchidées caussenardes », Millau, 28.09.2007 : 29-35.
- Nicole M. 2010. Cartographie des orchidées du département de l'Hérault. <http://orchides-du-languedoc.fr>.

E. Chammard., M. Kluszczewski et M. Nicole.



Pelouse à Brome sur le Causse du Larzac héraultais. (Cliché M.



Carte de répartition des pelouses à Brome autour des communes « Les Rives » et « Le Caylar »

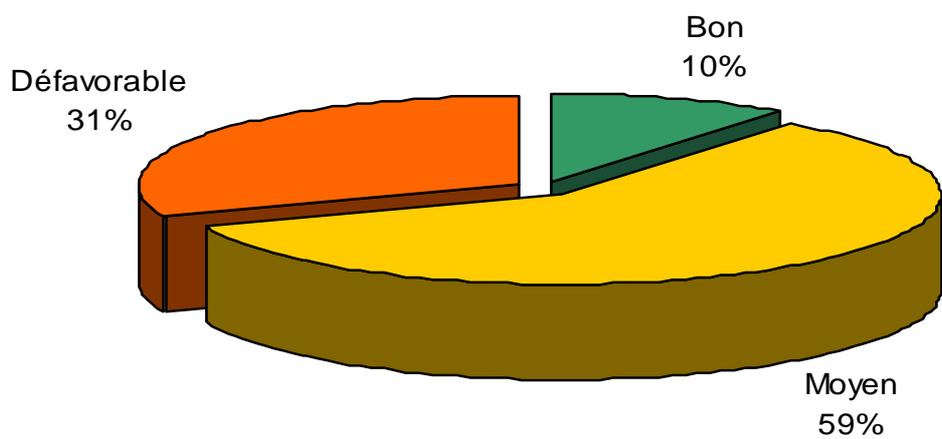


Figure : Etat de conservation des pelouses à Brome sur le Causse du Larzac héraultais.

OPHRYS AVEYRONENSIS X OPHRYS INSECTIFERA : UNE PETITE RARETE RECHERCHEE DEPUIS BIEN LONGTEMPS

La liste des hybrides au sein du genre *Ophrys* s'allonge chaque saison (Souche, 2008). Quelques uns nous ont fait parcourir la nature durant de nombreuses années en exigeant des explorateurs en herbe que nous sommes une certaine dose de patience. La joie ressentie lors de leur découverte n'en est que plus intense. Dans le numéro 7 du Bulletin A. Soulié décrit certains hybrides impliquant *O. aveyronensis* (Soulié, 2010). Voici l'histoire de la découverte de l'hybride entre *Ophrys aveyronensis* et *O. insectifera*. Certains auraient vu cet hybride, d'autres ont cru l'avoir vu... Ce qui le rendait plus désirable encore.

Faisons un bref retour en arrière. Une première indication, au début des années 90, révélée par la famille Kohlmüller, mentionne sa présence sur la commune de Saint-Affrique, près du hameau de Crassous en Aveyron (12). Les membres de cette famille n'en sont pas à leur coup d'essai puisque, arpentant assidûment les Causses, ils avaient découvert à Lapanouse lieu-dit « Les Caumelles », l'hybride qui sera décrit en leur honneur : *O. funerea* x *O. scolopax* (*Ophrys xkohlmullerorum*) (Soca, 1997). Pendant de nombreuses années, je me suis rendu régulièrement à l'ancienne décharge de véhicules pour y trouver *O. aveyronensis* x *O. insectifera*, mais en vain. Bien d'autres indications, souvent fantaisistes, relatives à cette plante m'ont été rapportées. Enfin, à la fin du mois de mai et au début du mois de juin 2009, deux groupes de personnes trouvent à quelques jours d'intervalle deux exemplaires de l'hybride tant convoité.

Jean-Robert Delmas découvre deux plantes le 22 mai 2009. Il en fait part à André Soulié, actuel cartographe de l'Aveyron pour la SFO, qui arrive trop tard pour observer les plantes (Soulié, 2010). Il pense à une confusion de Jean-Robert avec un autre hybride présent sur les lieux. La suite devait donner raison à Jean-Robert. Le 1er juin 2009, Elisabeth et Jean-Luc Roux le découvrent à leur tour en fin de floraison et, le soir du 2 juin, je reçois un courriel ainsi libellé : « Hybride à identifier, pour t'informer que nous pensons avoir trouvé un hybride *O. aveyronensis* x *O. insectifera* dans le secteur de Tiergues. Le pied, bien robuste, était en fin de floraison lorsque nous l'avions vu. Sa localisation précise est à côté d'hybrides *O. aveyronensis* x *O. scolopax* et non loin des fameux *O. aveyronensis* x *O. sulcata* ». À ce moment là, je vogue entre Grèce et Italie avec, à l'esprit, la quête d'autres belles....

Au cours de l'automne 2009, pour occuper mes loisirs de retraité, je rends visite à Jean-Robert Delmas et, bien entendu, la discussion tourne autour de cette découverte. Il ne me restait plus qu'à attendre les floraisons caussenardes printanières. En mai 2010, au retour du sud de l'Italie, j'espérais avoir la confirmation de l'existence de cet hybride, mais je fus trahi par mon empressement en arrivant un peu trop tôt. Le premier jour (jeudi 20 mai), j'ai décelé une plante qui pouvait correspondre à celle recherchée. Mais il a fallu attendre encore deux jours pour en être sûr et l'admirer, enfin, en fleurs.

Entre-temps, de nombreux orchidophiles, en provenance de tous horizons, m'avaient rejoint, donnant lieu à une intéressante réunion internationale. Il y avait des italiens, des allemands, un grec de l'île de Chios, un alsacien et même un français. Je dois préciser que l'alsacien et les allemands (dont un d'origine italienne) sont les découvreurs de nombreuses plantes intéressantes des Causses. En particulier, non loin de l'hybride qui nous occupe aujourd'hui, un autre hybride tout aussi spectaculaire *O. aveyronensis* x *O. funerea* (*O. x souliei*) a été identifié et dédié à A. Soulié ainsi que d'une variété *brevilabellata* d'*O. apifera* à Vabres-l'Abbaye au sud-ouest de Saint-Affrique où un bel éventail de plus de quatre cent plantes a été observé.

En ce qui concerne l'hybride *O. aveyronensis* x *O. insectifera*, je n'ai pas récolté de spécimen et, à ma connaissance, personne ne l'a encore fait. Cet hybride n'a donc pas encore été baptisé. Ces découvertes récentes ne peuvent donc que nous inciter à poursuivre nos investigations qui, au hasard d'une randonnée, sont très souvent largement récompensées de notre persévérance.

Remerciements à Jean-Claude Gooris, relecteur très efficace, et à toutes les personnes citées dans l'article qui ont pour religion de partager leur connaissance.

Références

- Soca R. 1997. Diagnoses de quelques hybrides du genre *Ophrys* (*Orchidaceae*) du bassin méditerranéen occidental (3ème partie). *Le Monde des Plantes* 92 : 18-22.
- Souche R. 2008. Hybrides d'*Ophrys* du bassin méditerranéen occidental. Edition Sococor 288 pages.
- Soulié A. 2010. Les hybrides d'*Ophrys aveyronensis*. *Bulletin de la Société Française d'Orchidophilie du Languedoc* 7 : 13-15.

Rémy Souche



Ophrys aveyronensis x *Ophrys insectifera*, mai 2010, Aveyron (Clichés : R. Souche)



Epipactis provincialis, mai 2009, Gard (Clichés : J. P. Anlgade)

EPIPACTIS PROVINCIALIS, NOUVEAU TAXON POUR LE GARD ET LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Autrefois quelque peu négligé, le genre *Epipactis* a bénéficié, ces dernières années, d'un intérêt croissant. De récentes études ont ainsi éclairé des aspects inédits du mode de vie particulier de ces plantes, alors que des prospections attentives dans des milieux généralement peu visités ont permis de nets progrès dans l'inventaire de taxons déjà connus, autant que la mise en évidence de taxons jusque là ignorés. Ce fut le cas d'*E. provincialis* Aubenas et Robatsch. D'abord identifiée dans les collines du Tricastin et des Baronnies en Drôme provençale, ainsi qu'aux environs du mont Ventoux dans le Vaucluse (Aubenas *et al.*, 1996), cette espèce est signalée par la suite dans divers secteurs de l'arrière-pays du Var et dans quelques rares sites des plateaux du Bas-Vivarais en Ardèche. Certaines sources la citent encore dans le Nebbio en Haute-Corse (Alain Gévaudan, communication personnelle). Elle apparaît comme principalement inféodée aux chenaies blanches d'affinités supra-méditerranéennes et aux garrigues issues de la dégradation ou de la régénération de celles-ci, mais elle est également mentionnée hors zone méditerranéenne, sur une station du Vercors Drômois, à plus de 1000 mètres d'altitude (Scappaticci & Aubenas 2006). Des auteurs espagnols l'ont par ailleurs reconnue dans des pinèdes à *P. sylvestris* de la province de Teruel dans le Centre-Est ibérique, à des altitudes comprises entre 1400 et 1600 mètres (Benito Ayuso et Tabuenca, 2004). D'autres autorités considèrent toutefois qu'il s'agit là d'un taxon différent : *E. maestrazgona* Delforge et Gévaudan.

Quoi qu'il en soit, la présence avérée d'*E. provincialis* dans le sud de l'Ardèche, tout près du Gard et sans qu'il existe de réelles discontinuités écologiques de part et d'autre de la frontière, autorisait de bonnes chances de trouvaille dans ce dernier département. Le 15 juin 2008, nos investigations s'orientèrent donc vers les massifs calcaires bordant les gorges de l'Ardèche, plus précisément sur la commune du Garn, à l'extrême nord-est du Gard. Un bosquet clair de *Quercus pubescens* révéla rapidement quelques plantes suspectes, mais la floraison trop avancée ne permit pas de se prononcer de manière fiable sur leur identité. Plusieurs petites populations de cet épipactis furent également découvertes, dans un état phénologique malheureusement similaire, sur la commune ardéchoise limitrophe d'Orgnac-l'Aven. Si le diagnostic a pu être validé l'année suivante pour les plantes ardéchoises, celles situées du côté gardois restèrent désespérément introuvables. *Epipactis provincialis* n'a finalement été confirmé dans le Gard que le 6 juin 2010, non sur la commune du Garn, mais à Montclus, près des gorges de la Cèze, à partir d'un groupe de deux pieds et d'un autre groupe

composé de quatre tiges en pleine floraison. La station, une terrasse caillouteuse envahie par les chênes pubescents, correspond à l'habitat type de cet épipactis, quoique située à très basse altitude (130 m). Les autres orchidées relevées aux alentours sont *Anacamptis pyramidalis*, *Cephalanthera damasonium*, *Ophrys apifera*, *O. pseudoscolopax* et *Platanthera bifolia*.

L'identification d'*E. provincialis* ne présente pas de véritables difficultés. La floraison précoce, les feuilles plutôt courtes et ascendantes, les fleurs autogames faiblement ouvertes, petites et peu colorées, à l'épichile terminé en pointe et orné à la base de deux callosités roses, font qu'il ne peut guère être confondu avec les autres épipactis connus dans la zone méditerranéenne française. Certains caractères le rapprochent cependant d'*E. leptochila* dont il ne constitue peut-être qu'un écotype thermophile et xérophile.

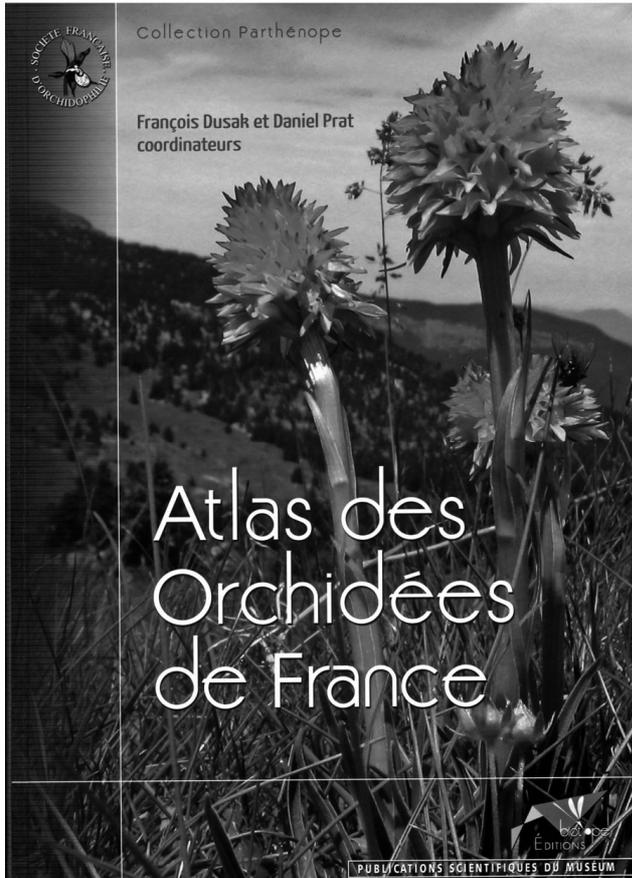
Après *E. exilis* (Riboulet *et al.*, 2010), découvert en 2007 dans les Cévennes gardoises, *E. provincialis* est le 12^{ème} taxon du genre recensé sur le territoire de la SFO-Languedoc. Il est rare sur l'ensemble de son aire de répartition, ce qui justifie son statut NT (quasi menacé) selon la liste rouge nationale UICN (Feldmann *et al.*, 2010). Ses effectifs sont toutefois très certainement sous-évalués, notamment dans le département du Gard où de nombreux milieux favorables semblent susceptibles de l'abriter.

Jean-Philippe Anglade

Références

- Aubenas A., Robatsch K. et Gévaudan A. 1996. *Epipactis provincialis* A. Aubenas & K. Robatsch, spec. nov., un *Epipactis* ignoré de Provence. *L'Orchidophile* 122 : 107-144.
- Beito Ayuso J. et Tabuenca J.M. 2004. *Epipactis provincialis* A. Aubenas & K. Robatsch dans la péninsule ibérique. *L'Orchidophile* 161 : 107-112.
- Delforge P. 2005. *Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris, 640 pp.
- Riboulet C., Gatien J.L. et Guillaumin J.J. 2010. *Epipactis exilis* (Baumann et Baumann) Delforge, espèce nouvelle pour l'Auvergne et le France. *Les Cahiers de la Société Française d'Orchidophilie* 7 : 126-127.
- Feldmann P., Anglade J.P., Dabonneville F., Nicole M., Souche R. et Soulié A. 2010. Les espèces d'orchidées en Languedoc et Aveyron : statut de menaces et enjeux de conservation. *Les Cahiers de la Société Française d'Orchidophilie* 7 : 16-23.
- Scappaticci G. et Aubenas A. 2006. Quelques données récentes ou critiques sur les orchidées de la Drôme (sud-est de la France). *L'Orchidophile* 169 : 105-118.

DERNIERES PARUTIONS



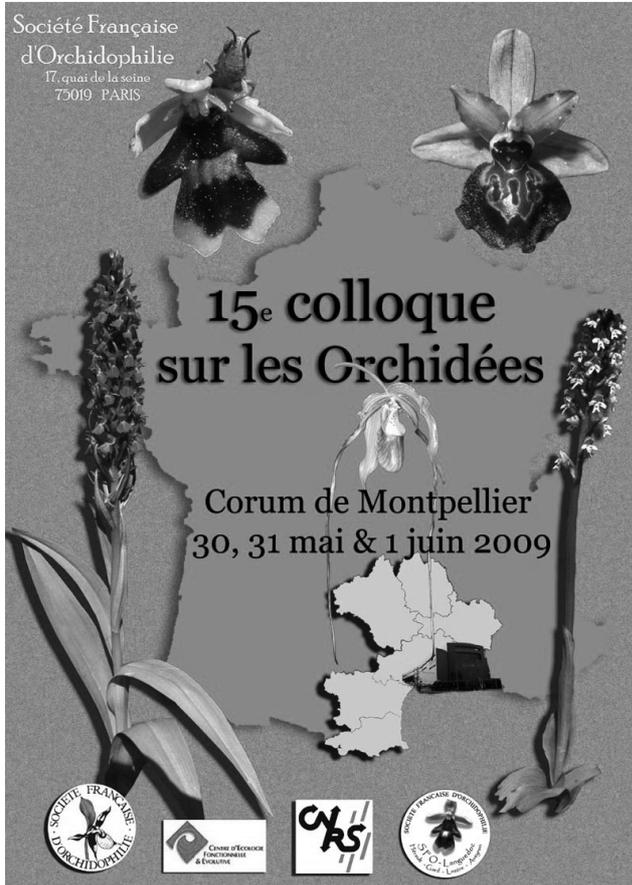
L'ATLAS DES ORCHIDÉES DE FRANCE

L'AOF, commandité en 1987 par le Ministère de l'Environnement, synthétise près de 422000 données sur la répartition des orchidées en France. Pour plusieurs raisons, c'est un ouvrage qui fait l'unanimité. En effet,

- il récompense des années de prospections de plusieurs centaines de bénévoles qui épaulent les cartographes dans leurs inventaires ;
- il n'existe aucun ouvrage équivalent qui soit le fruit d'un travail collectif reconnu tant aux plans national qu'international ;
- dans le domaine de la botanique, ce livre est unique en son genre puisqu'il concerne la distribution de toutes les espèces d'une même famille à l'échelle de la France.

Au-delà des désaccords taxonomiques et de la critique toujours facile, l'AOF est non seulement un élément de fierté pour la SFO, mais doit également représenter un excellent tremplin pour donner un nouvel essor à l'inventaire des orchidées nationales.

L'AOF constitue un volume de 400 pages diffusé par « *Biotope* » et les « *Publications scientifiques du Muséum* ». Il est en vente au prix de 40 euros.



LES ACTES DU 15^{ème} COLLOQUE DE LA SFO – Montpellier 2009.

Ces actes qui marquent le 40ème anniversaire de notre société, celle-ci ayant vu le jour en 1969, sont publiés dans le numéro 10 des « *Cahiers de la Société Française d'Orchidophilie* » (ISBN 978-2-905734-17-4 ; 236 pages). Il est en vente au siège de la SFO ou auprès de la SFO-Languedoc au prix de 50 euros.

Comité d'organisation

Daniel Prat, Francis Dabonneville,
Philippe Feldmann, Michel Nicole,
Aline Raynal-Roques, Marc-Andre Selosse,
Bertrand Schatz

Coordinateurs des Actes

Daniel Prat et Bertrand Schatz

Affiche du Colloque

Conception : Francis Dabonneville
Photographies : Francis Dabonneville ; Bertrand
Schatz